

## UNE RÉVOLUTION TRANQUILLE...

Pourquoi un dossier sur Internet dans Vents du Morvan ? Parce qu'en dix ans les «nouvelles technologies de l'information et de la communication» ont apporté un bouleversement profond dans la vie d'un espace rural comme le nôtre.

De tels bouleversements, il y en avait eu plusieurs au cours du XX<sup>e</sup> siècle : le remplacement des toits de chaume par des toits en ardoise, l'eau courante au robinet, l'électricité, l'automobile, le téléphone. Avec Internet, le Morvan entre dans le XXI<sup>e</sup> siècle.

Il y en a encore dix ans en Morvan, l'ordinateur était un objet réservé à une minorité de professionnels ou de passionnés, quant à Internet, il ne faisait que balbutier, limité par le bas-débit de nos lignes téléphoniques.

Le chemin parcouru est spectaculaire : aujourd'hui plus une école ou un collège qui n'ait ses ordinateurs, presque tous les cantons ont leur «espace internet» ou leur «cyberbase» ; nous estimons qu'environ 50% des foyers ont aujourd'hui un ordinateur à domicile et cette proportion dépasse 75% pour les foyers ayant des enfants en âge scolaire ; le haut-débit progresse lentement mais sûrement.

Depuis l'arrivée de l'Internet, les possibilités de communiquer, d'accéder à l'information, aux loisirs, à des commerces en ligne, de travailler autrement se sont multipliées.

Nous avons proposé à la Mission numérique du Pays Nivernais-Morvan de faire le point sur cette «révolution tranquille». Cette association anime des cyber-bases à Lormes, Montsauche-les-Settons, Château-Chinon, Corbigny, Moulins-Engilbert, Châtillon-en-Bazois et Luzay ; pour en savoir plus sur ses activités, le réflexe Internet est bien sûr d'aller sur son site : [www.nivernaismorvan.net](http://www.nivernaismorvan.net) ! La «mission numérique» a collecté des témoignages auprès d'utilisateurs de tous âges et de toutes conditions pour savoir quels usages ils avaient d'Internet et ce que cela changeait dans leur vie de tous les jours.

Certains de ces témoignages décrivent des usages qui semblent aujourd'hui banals et ordinaires, preuve du chemin parcouru et de la vitesse à laquelle ce nouvel outil est entré dans notre quotidien. D'autres témoignages semblent plus «avant-gardistes» et indiquent que cette révolution n'est pas finie : Internet a encore beaucoup d'opportunités à nous offrir, notamment pour travailler autrement et donner des perspectives professionnelles nouvelles à ceux qui souhaitent vivre et travailler en Morvan. Nous avons enfin collecté le témoignage d'élus car - et ils en sont très conscients - le développement des nouvelles technologies en zone rurale a nécessité et continue de nécessiter que les collectivités locales s'impliquent dans la création des réseaux techniques et dans l'information et la formation des habitants. ■

### DE 7 À 97 ANS

D'abord une première idée reçue à combattre : Internet n'est pas une affaire de jeunes ou -en tous cas- pas seulement de jeunes : les premiers et les plus nombreux à fréquenter les cyber-bases sont les retraités !

Voici quelques témoignages d'adhérents à des cyber-bases : se mettre à l'informatique après 60 ans, et même bien plus, n'a rien d'insurmontable avec de la patience et un peu d'aide ! ■

### DÉSIRÉ, 66 ANS, RETRAITÉ ET BÉNÉVOLE

MN : Comment avez-vous connu la Mission numérique ?  
Désiré : *«J'avais reçu dans ma boîte aux lettres un flyer, qui parlait de l'ouverture prochaine de la Mission numérique à Lormes. Donc je suis allé me renseigner pour demander s'ils cherchaient des bénévoles. Après une réponse positive, j'ai pris mon poste la semaine suivante.»*

MN : Vous aviez donc des bases en informatique ?

Désiré : *«Oui je connaissais déjà un peu Word et Excel car j'étais délégué d'un comité d'entreprise et du personnel, donc comme il fallait que je fasse des comptes rendus je m'étais mis à l'informatique tout seul avec des bouquins et des conseils à droite et à gauche.»*

MN : Quel est votre rôle à la Mission numérique ?

Désiré : *«Je n'ai pas de rôle défini, je suis ici pour faire partager mes connaissances. En venant ici je vois du monde, et me détends par la même occasion. Je suis ici le mardi et le vendredi après midi. Je suis spécialisé dans Excel, j'adore les chiffres, les fonctions à faire avec ce logiciel, et j'aime faire profiter de mon savoir les gens désireux d'apprendre. De même j'apprends également beaucoup de choses en montrant aux gens. Au début j'avais tous les commerçants du coin, mais maintenant ils sont autonomes.»* ■

### CÉCILE, RETRAITÉE DES TAXIS PARISIENS

*«J'ai découvert la Mission numérique, par le biais des journaux locaux à l'ouverture de celle-ci, par curiosité je suis allée voir ce que c'était et je me suis inscrite. J'avais déjà un ordinateur avant, mais en venant ici ça m'a permis de bien progresser et de devenir plus autonome.»*

*J'ai pu découvrir Internet : maintenant de chez moi je peux me promener dans les rues de Paris, aller voir le quartier où je suis née. Internet m'apporte du « plaisir » et une facilité pour avoir de l'information, que se soit au niveau des recettes de cuisine par exemple, ou la réservation d'un billet de train.»* ■

## ALICE, DANIELÈ, MARIE-JO ET MARTINE, FÉRUES DE MONTAGE-PHOTO

Alice : «J'aimais bien la photo mais beaucoup étaient ratées. Avec le numérique pas de problème je prend beaucoup de photos, je ne garde que celles qui me plaisent.»

Martine : «Je faisais peu de photos avant, mais depuis que j'ai découvert la retouche, **je suis passionnée** et j'ai toujours mon appareil photo avec moi, et tout est prétexte à m'en servir.»

Marie-Jo : «J'aime bien faire des cartes de vœux, des cartes d'anniversaire, des calendriers personnalisés, mais ce que je préfère ce sont les diaporamas... ce qui est très agréable c'est de pouvoir réunir la famille ou les amis pour leur faire partager de bons moments ou de beaux paysages que nous regardons ensemble sur le téléviseur.»

Martine : «J'aime faire des diaporamas de mes voyages, des réunions de famille, de l'évolution de mes petits-enfants, des départs en retraite des collègues ou amis. J'aime aussi m'amuser avec les photos comme transposer des situations lointaines dans le cadre local (exemple : à dos de chameau dans les rues de Moulins-Engilbert), ou dans un cadre inattendu (convives mangeant en tenue de soirée devant une table couverte de neige, dans un jardin). Mais **ce qui me plaît surtout, c'est de créer** : arbre généalogique, calendriers personnalisés, cartes d'invitation, de vœux, de visite, des menus...»

Danièle : «Aller à la cyber-base est un moment de détente ou l'on retrouve notre animatrice. On peut lui poser toutes les questions et recevoir une aide «personnalisée». Le petit groupe est sympa. Pour moi qui ne suis pas toujours à l'aise avec l'informatique, cela me permet de **retrouver de la confiance en moi**.»

Marie-Jo : «Il y a toujours des choses à apprendre et la cyberbase est un lieu où il n'est pas désagréable de se retrouver entre amies pour partager des connaissances.»

Alice : «**Le plaisir de partager des connaissances** «le savoir ne vaut que s'il est partagé». Et pour profiter des précieux conseils de notre animatrice.»

Martine : «On aime se retrouver à la cyber-base pour montrer nos créations, échanger des idées de travaux ... chacune y apportant son expérience personnelle et ses problèmes à résoudre.»

Marie-Jo : «L'utilisation de l'informatique est très intéressante, en particulier pour le montage photo, malheureusement on a tendance à **se laisser prendre au jeu** et à y consacrer trop de temps, ne laissant que peu de place pour les autres loisirs !»

Martine : «Cela devient une passion dévorante qui me fait oublier le temps qui passe, me privant parfois de sommeil... il m'est arrivé de passer une nuit entière sur un projet et de prendre conscience de l'heure quand le jour se lève !» ■



## JOSEPH, 78 ANS

MN : Depuis quand utilisez vous l'outil informatique ?

Joseph : «Depuis que je viens à la cyber-base de Moulins-Engilbert, cela veut dire 3 ans maintenant. J'avais utilisé des ordinateurs par le passé, mais il y a vraiment très longtemps et de manière professionnelle.»

MN : A partir de quel moment vous-êtes vous équipé chez vous et dans quel matériel avez-vous investi ?

Joseph : «J'ai attendu 6 mois avant de m'équiper. Je voulais d'abord savoir si cela me plaisait et si j'étais capable de faire quelque chose en informatique. Après 6 mois d'ateliers à la cyber-base, j'ai senti la nécessité d'investir dans du matériel pour mettre en pratique ce que j'apprenais. J'ai donc acheté un ordinateur portable, une imprimante multifonction et je me suis abonné à Internet.»

MN : Concernant Internet plus précisément, à partir de quand vous en êtes vous servi pour communiquer ?

Joseph : «Presque tout de suite après avoir pris mon abonnement à Internet j'ai commencé à **communiquer grâce à la messagerie électronique**. Il m'a fallu un ou deux mois pour être parfaitement à l'aise.»

MN : Quels changements a engendré votre utilisation de la messagerie ?

Joseph : «Avant, mes enfants me téléphonaient, mais l'éloignement géographique et leur vie professionnelle très active faisaient que les appels étaient assez espacés. Ne parlons pas des petits enfants ! Personne ne prenait le temps d'écrire. Maintenant ce sont eux qui me demandent des nouvelles et qui me racontent leur vie. L'un de ceux qui habitent en Suisse m'envoie ses bulletins de notes par exemple. Cela nous a permis de nous rapprocher, notamment avec les Canadiens que je ne vois que très rarement. Nous avons depuis des liens beaucoup plus étroits, en particulier avec les petits enfants.»

MN : Quelques mots pour conclure ?

Joseph : «Je dirais simplement que c'est devenu pour moi **l'outil indispensable** au maintien du contact avec mes proches et en particulier avec ma famille.» ■



## DES ENFANTS QUI TROUVENT QUE L'INTERNET EST UN OUTIL COMME UN AUTRE ...

Pour savoir ce que des enfants pensent d'Internet, nous avons rencontré la classe de CM2 de l'école primaire de Corbigny. L'instituteur, Thierry Pauron, a proposé à ses élèves de travailler à l'écriture d'un projet de loi pour le 15<sup>e</sup> parlement des enfants. Les écoliers ont choisi d'aborder la délicate question de la protection des mineurs sur internet et les jeux vidéo.

Le premier constat que l'on peut faire est que sur une classe de 25 élèves, 80 % ont accès aux nouvelles technologies à la maison y compris à l'internet.

Julie nous dit qu'elle utilise internet pour faire des recherches scolaires et jouer en ligne. Cependant, elle avoue timidement utiliser plus internet pour le jeu que pour les recherches. Le courrier électronique ne lui fait pas peur, elle dit en écrire et en recevoir. Elle n'est d'ailleurs pas la seule, beaucoup de ses camarades de classe utilisent l'ordinateur familial pour jouer et pour aller sur internet.

MN : « Est-ce que vous avez des conversations avec des amis ou votre famille grâce à internet ? »

Cette fois dans la classe, de nombreuses mains se lèvent. Plusieurs élèves témoignent et racontent qu'après leurs devoirs ils vont sur leur ordinateur, se connectent à leur logiciel de messagerie instantanée et commencent à « chater \* » avec leur réseau d'amis qui eux aussi sont connectés au même moment. La plupart du temps ils « discutent » avec leurs camarades de classe ou d'école. Le cercle de connaissance est à leur âge rarement plus large. Une question nous intrigue pourtant :

MN : « Vous vous voyez déjà tous toute la journée. Vous avez les récréations pour vous raconter des tas de choses. Alors pourquoi éprouvez-vous le besoin de vous reparler le soir ? Que pouvez-vous bien vous raconter ? »

Lucie : « On aime bien parce qu'on se raconte plein de choses et qu'on peut faire des fautes d'orthographe ! »

Simon : « On demande à l'autre si ça va. On lui demande ce qu'il fait... »

Sacha : « On se raconte des choses qu'on n'a pas eu le temps de se dire pendant la journée et des choses importantes »

Pour ces enfants qui surfent sur Internet, l'essentiel est de recréer une communauté virtuelle dont ils sont les seuls maîtres des règles sociales.

MN : « Vos parents limitent-ils ce temps de loisir ? »

Julien : « A partir d'un certain temps sur l'ordinateur, mes parents me l'interdisent. Ils me disent d'aller dehors prendre un peu l'air. »

Mélanie : « Mes parents limitent le temps que je passe sur l'ordinateur à 30 minutes par soir. Et pour eux c'est une heure. »

MN : « Pensez vous que le temps que vous passez devant l'ordinateur a remplacé le temps que vous passiez devant la télévision autrefois ? »

A question idiote, réponse cinglante : « **on a toujours connu l'ordinateur !** »

MN : « Pour revenir à votre projet de loi, vous auriez pu travailler sur de nombreux sujets. Pourquoi avoir choisi celui de la sécurité des enfants sur Internet ? »

Lucie : « Parce qu'il y a beaucoup de pervers sur internet et que les fabricants de logiciels ne protègent pas assez les enfants. »

Fanny : « Il y a aussi beaucoup de sites internet qui ne sont pas faits pour les enfants, **il faut faire attention.** »

Effectivement, ces écoliers sont très lucides et ont saisi les problèmes liés à la protection des mineurs sur internet. C'est d'ailleurs le sujet des articles 1 et 2 de leur proposition de loi.

MN : « Si on vous laissait faire, combien de temps seriez vous capable de passer à jouer sur votre ordinateur ? »

Julien : « Si le jeu me plaît vraiment, je pourrai y passer toute la journée et peut être plus ! »

Concernant le problème de l'addiction et de la dépendance aux jeux vidéo, la classe a rédigé l'article 3 qui obligerait les concepteurs de jeux électroniques à mettre en place un système de décompte de temps qui permettrait aux parents de pouvoir limiter clairement les temps de jeu de leurs enfants.

Les élèves de la classe nous parlent aussi des difficultés des contrôles parentaux automatiques. En effet certains sont très restrictifs et barrent l'accès à des sites anodins, d'autres sont très perméables et laissent passer des sites qui ne sont pas faits pour les mineurs. Ils ont alors proposé dans l'article 4 de leur texte de loi que les parents puissent se former un minimum à l'informatique et aux techniques de communication utilisées par leurs enfants. Cela permettrait d'avoir un contrôle parental réel et véritablement efficace. ■

\* Le chat, (prononciation : [tchate]) est une conversation entre plusieurs personnes connectées en même temps à un réseau, qui échangent des messages s'affichant en temps réel sur leur écran. Les réponses sont publiques ou privées. Le « chatteur » utilise la plupart du temps un pseudonyme qui lui permet de garder un relatif anonymat.





## 15<sup>e</sup> PARLEMENT DES ENFANTS

### PROPOSITION DE LOI

visant à protéger les enfants et les jeunes  
des dangers liés à l'utilisation de l'outil internet

#### PRÉSENTÉE

par Marion BARBOUX, Léo BÉNARD, Simon BRIDE, Louise BRIET, Nicolas DENIAUX, Sacha DE SOUZA, Paul DOGNON, Jeanne DROIN, Hortense FICHOT, Marine GUILLAUDAT, Lillian GUILLERAND, Johnny HUREAU, Julie LABONDE, Coline LAURENDEAU, Mélanie LE BOUCHER, Nicolas LOUVRIER, Bruce LOZANO, Océane PINET, Fanny POISEAU, Julien POMPONNE, Julien RATHEAU, Bastien RODARIE, Lucie TARDIVON, Mégan TRIBOTÉ, Emmanuel VENNÉ.

Elèves de la classe de CM2 de l'école élémentaire publique  
de Corbigny (Académie de Dijon)

#### EXPOSÉ DES MOTIFS

Internet constitue un formidable outil de communication, d'information, de documentation et d'acquisition de connaissances. Il permet également d'effectuer des achats, ses usages sont multiples.

Mais attention, la toile est également un espace à risques. Les enfants et les jeunes constituent la population la plus exposée aux dangers de l'utilisation d'internet.

Ils peuvent se faire attirer ou manipuler par des gens animés de mauvaises intentions lors de leurs discussions sur des messageries instantanées ou sur des forums de discussion. Certaines messageries instantanées sont moins protégées que d'autres, des pervers peuvent s'infiltrer en utilisant des pseudonymes.

Si aucun contrôle n'intervient, les enfants peuvent avoir accès à des sites pornographiques, à des sites qui incitent à la violence ou à des sites qui expriment des propos haineux (sites qui encouragent au racisme par exemple). Les systèmes de contrôle parental proposés n'ont pas tous la même efficacité.

Beaucoup d'enfants et de jeunes jouent en ligne sur des sites qui sont nombreux et faciles d'accès. Certains jeux ne se terminent jamais. Parfois, des abonnements sont proposés pour continuer à jouer. Assez rapidement des phénomènes d'addiction au jeu peuvent se développer.

Trop souvent, les enfants utilisent internet seuls, sans contrôle des parents. Ils doivent au contraire être accompagnés et conseillés. Mais les parents ne connaissent pas toujours les dangers liés à l'utilisation d'internet et, parfois, ils ne maîtrisent pas suffisamment les techniques informatiques pour contrôler ce que font leurs enfants.

Or, la convention internationale des droits de l'enfant de 1989 déclare :

- dans ses articles 13 et 15 que l'enfant a droit à la liberté d'expression qui comprend la liberté de recherche, de recevoir et produire l'information ;
- dans son article 19 que l'enfant doit être protégé contre toute forme de violence.

Nous devons garantir ces deux principes essentiels, c'est pourquoi, Mesdames, Messieurs, nous vous proposons de voter cette loi qui vise à protéger les jeunes utilisateurs de l'outil internet.

#### PROPOSITION DE LOI

##### Article 1<sup>er</sup>

Un message de mise en garde clair et rapide doit apparaître à chaque démarrage d'un logiciel de messagerie instantanée. Ce message est préventif et incite à la prudence au cours de l'utilisation.

##### Article 2

Les sociétés qui conçoivent les logiciels de navigation ou les systèmes d'exploitation ont l'obligation de les livrer sans surcoût avec un outil de contrôle parental pré-installé, facile d'usage et efficace.

##### Article 3

Les concepteurs de jeux ont l'obligation de prévoir des systèmes qui permettent aux parents de choisir le temps de jeu en ligne de leur enfant.

##### Article 4

Les parents doivent avoir accès à des lieux-ressources publics de proximité où ils peuvent s'informer sur les risques liés à l'utilisation d'internet, recevoir des conseils et avoir la possibilité de se former aux techniques informatiques.

## CORALIE : APPRENDRE À DISTANCE

«Ma formation de préparatrice en pharmacie consiste à être le bras droit du pharmacien ! Cette formation dure deux ans. Je viens de finir ma première année.

En tant que préparatrice en pharmacie je délivrerai les médicaments des ordonnances, je prépare les commandes et les médicaments, je gère les stocks.

La **formation en alternance** que je suis est une FOAD : une Formation Ouverte À Distance organisée par le CFA (Centre de Formation pour Adulte) pour nous éviter des déplacements trop fréquents sur Dijon. Notamment pour ceux qui habitent loin. J'ai suivi la partie de ma formation à distance à la Mission numérique de Lormes. En effet cette association possède les ressources nécessaires pour travailler dans de bonnes conditions : bureaux, ordinateurs, internet haut-débit...

Nous avons eu deux fois trente six heures de formations à distance : une de octobre à décembre et la seconde de février à avril. Le reste de la formation se fait de façon plus classique.

Le principal avantage de cette formule de formation est **l'économie de déplacements**. Un autre avantage est d'avoir une présentation différente des cours, plus agréable, grâce aux vidéos de démonstration, aux images, aux animations. C'est vraiment bien ! De même, une fois à la maison, nous pouvons imprimer les cours ou revoir ceux que nous maîtrisons moins.

Cette formule de formation est réellement adaptée à tous les niveaux de connaissance en informatique. En effet c'est vraiment **facile d'accès** pour tout le monde car je pense que tous les élèves de CFA maîtrisent l'outil informatique.

Toutefois cela est parfois plus difficile pour l'apprentissage car il n'y a pas de face à face avec le professeur pour lui poser des questions. On peut poser des questions par courrier électronique mais ce n'est pas aussi réactif. De plus les formateurs font vivre leurs cours avec des anecdotes, des histoires... Ce type de formation ne remplace donc pas totalement la formation physique mais cela est **un bon complément**.

Pour conclure, cette formation s'est très bien passée pour moi. J'espère que cela se poursuivra l'année prochaine !» ■





## ERIC : TÉLÉ-TRAVAILLEUR

Eric est commercial dans une entreprise parisienne de papeterie ; il a son bureau à la mission numérique de Lormes d'où il «télé-travaille».

MN: Comment êtes vous devenu «télé-travailleur» ?

Eric : «Ma famille a eu l'occasion de venir s'installer à Lormes en quittant la région parisienne. Le problème au départ c'est que j'étais la semaine au bureau sur Paris et le week-end à Lormes. Au niveau familial avec les enfants ce n'était pas terrible. Puis j'ai eu l'opportunité de trouver un local sur Lormes avec internet en haut débit, chose impossible chez moi ! Donc je me suis arrangé avec mon employeur, il a accepté et maintenant je suis ici.»

MN: Comment s'organise votre travail ?

Eric : «Étant donné que je suis commercial, je suis souvent amené à me déplacer pour des visites de clients ; ensuite je dois gérer les dossiers en cours, suivi, relance, offre... ce que je fais depuis Lormes car je n'ai pas besoin d'infrastructure lourde pour pouvoir travailler.»

MN: Quel est l'avantage pour votre entreprise, d'avoir des employés en télé travail ?

Eric : «L'avantage principal, c'est au niveau déplacements. Lormes ayant une situation géographique assez centrale en France, c'est un gain de temps au niveau transport. Je me déplace dans toute la France. Si je dois me rendre dans le Nord ou le Sud, être au centre est un gros avantage.

Quand je suis arrivé dans cette société il y a 5 ans, j'ai dit à mon patron, qu' étant originaire de province, je souhaitais avoir un jour la possibilité de m'y installer.

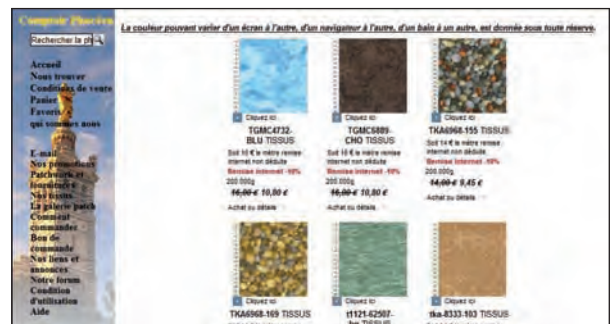
Au départ la Mission numérique venait de se créer et il n'y avait pas de local de libre, c'est pour ça que je faisais toutes les semaines des aller-retours jusqu'à ce que des bureaux soient mis à disposition. Mon patron a accepté sans problème.» ■

## SOLANGE : PASSIONNÉE DE PATCHWORK

Nous avons rencontré Solange, 63 ans, une retraitée qui est une passionnée de patchwork et qui surfe sur internet depuis 3 ans.

« Le patchwork nécessite beaucoup de tissus et les magasins de tissus spécifiques sont à Dijon ou à Paris ».

Solange adore chercher sur internet, alors elle s'est mise en quête de rechercher un site pour acheter tous ses tissus. Elle a finalement trouvé un site consacré au patchwork qui propose une multitude de tissus. Le risque c'est que « parfois quand on reçoit un tissu acheté sur internet, il n'est pas tout à fait de la couleur que l'on imaginait » ; par contre les prix sont identiques à ceux pratiqués dans les magasins.



Acheter sur internet est pour elle une manière rapide de trouver tout ce qu'elle veut. Solange fait également jouer la souris sur d'autres sites. En effet, elle achète aussi des livres, CD, DVD, et produits multimédias et culturels. Parfois même des vêtements. « J'achète beaucoup sur la Fnac, on a pas de magasins ici, il faut aller à Dijon ». Mais ces achats ne sont pas encore dédiés uniquement à internet, elle aime encore faire du shopping. Mais sur internet, c'est facile et le choix est grand « au moment de Noël, acheter sur internet évite le monde dans les magasins, alors j'achète des jouets pour les petits sur les sites ». Cette jeune retraitée pense qu'internet permet aux gens des petites villes, comme Château-Chinon, d'avoir accès à une quantité de choses « on est informé des nouveaux produits, des promotions, on est libre de choisir ». Et le commerce local dans tout ça ? « Je ne pense pas que le commerce local souffre de nos achats sur internet, ce sont des achats différents » me dit-elle.

Solange se lance également dans la vente « je vends de vieux livres et éventuellement des DVD sur Price Minister pour me débarrasser des livres que je ne relirai plus et pour les DVD que je ne regarderai plus. J'ai trouvé ce site toute seule, en cherchant à acheter un objet, et l'ai trouvé plus attrayant que eBay. Je ne recherche aucun profit financier, je vends pour vider mes étagères, trop de livres qui ne présentent plus d'intérêt. J'ai une bonne expérience de ces ventes, car je fais attention en décrivant l'état de mes livres et DVD, et en les expédiant le plus rapidement possible ». ■



## CHRISTELLE ET RAPHAËL : GÉRANTS DE CAMPING

De plus en plus de lieux d'accueil (hôtels, restaurants, campings, etc.) se sont dotés d'un site internet qui leur permet de se faire connaître en France et à l'étranger. Gadget ou outil indispensable ? Nous sommes allés interroger Christelle et Raphaël, 36 et 38 ans, nouveaux gérants du camping de l'étang de la Fougeraie.

Ce camping gère 70 emplacements et 3 chalets. Hors saison, la clientèle est principalement française, en juillet-août elle est surtout hollandaise et allemande.

L'usage de l'informatique est très important au camping, car il permet de gérer la base de données des clients. Le site Internet [www.campingfougeraie.com](http://www.campingfougeraie.com) permet de se faire connaître en France et à l'international. « *On ne vient pas par hasard au camping de l'étang de la Fougeraie, on est trop excentré, donc il faut se faire connaître autrement et pour ça internet est efficace* ».

**70% des contacts se font grâce à internet** (sur le site web, par courrier électronique, via les sites internationaux de référencement de camping, ...) « *sans internet, nous serions moins connus et le camping ne pourrait pas fonctionner de cette façon* ».

Le site internet possède aussi un **système de réservation en ligne** où les futurs clients choisissent leur emplacement de camping ou leur chalet, indiquent le nombre de personnes et les différentes options qu'ils retiennent. Ensuite, les gérants valident ou non la commande réalisée par internet puis confirment par courrier électronique. Le site est déjà traduit en hollandais, anglais, et allemand, bientôt en espagnol et peut être en italien.

Les réservations de la saison ne sont pas encore finies, alors il est trop tôt pour dire quel en sera le pourcentage effectué sur internet, sans doute de l'ordre de 10%.

Le camping propose un **accès à Internet gratuit** à ses clients grâce à un réseau WIFI installé sur la terrasse.

Le WIFI est un réseau sans fil auquel les touristes peuvent se connecter depuis leur ordinateur portable personnel afin de bénéficier en vacances de toutes les ressources de l'Internet, et par exemple de rester en contact avec leurs proches ou de lire la presse de chez eux. ■



## JEAN-CHARLES C. : VIDÉO-BLOGUEUR

Nous sommes invités à Thil de Poil pour un entretien avec Jean-Charles C., paysan, syndicaliste, romancier, rédacteur de Vents du Morvan ... et maintenant réalisateur de vidéos sur Internet. Nous sommes en retard et, les vaches ne pouvant pas attendre, Jean-Charles nous reçoit tout en travaillant. Après avoir changé la litière des bêtes nous faisons le tour de la ferme. Trois vaches sont dans les prés et il faut les rentrer. Plus loin, nous faisons un arrêt aux clapiers : un lapin s'est sauvé et il faut le rattraper. Les animaux étant soignés, nous pouvons commencer notre entretien.

### APRÈS LA WI-MAX.... LA WI-RAYMOND !

« RETOURNER À LA PAGE PRÉCÉDENTE »



« Depuis tout jeune je chante dans les banquets, lors de rencontres, ... j'ai toujours chanté ! Mon grand père, qui était paysan, était également un peu chansonnier. Il prenait des airs connus et mettait ses propres paroles sur la vie, la politique, ... Donc j'ai toujours connu ça et comme j'aimais chanter j'ai continué ! »

Un jour en écoutant une chanson d'Elvis Presley, cela m'est venu : « je laisse ma femme dans l'écurie, elle fait le pansage ... » (chanter sur un air d'Elvis Presley).

C'était un jour de septembre et j'étais d'humeur à me moquer gentiment de notre condition de paysan ! Ca a été mon premier tube « Dur d'être paysan » !

C'est un ami infographiste à Millay qui me l'a mis sur Dailymotion car je n'avais pas encore le haut débit pour le faire moi-même.

Pour la sortie de mon dernier roman « Un retour de trop dans le Morvan », j'ai utilisé ce moyen pour en faire la promotion. Le roman étant un peu noir, j'ai voulu prendre le contre-pied en faisant des vidéos humoristiques !

Encore une fois cela a bien fonctionné car j'ai eu des commandes. **Cela m'a fait connaître**, alors je continue » ■

Une seule adresse : [www.dailymotion.com/JeanCharles-C](http://www.dailymotion.com/JeanCharles-C)



## DENIS ROGER : MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Le docteur Roger est installé comme médecin à Montsauche-les-Settons depuis 1980. Voici son témoignage :

« En 1997, lorsque j'ai commencé à m'équiper en informatique je n'avais aucune connaissance en la matière.

Je suis parti de très loin ! Je me rappelle, au tout début, lorsque je testais les logiciels professionnels, je téléphonais au service d'assistance en leur demandant « mais comment on fait pour démarrer le lecteur A ? » Je ne savais même pas ce qu'était le lecteur A !

La profession est très inégalement équipée. Je crois me rappeler qu'il y a environ 50% des médecins qui utilisent l'outil informatique pour le suivi des dossiers médicaux. Le courrier papier reste encore majoritaire sur les échanges entre médecin généraliste et spécialiste.

Pourtant les avantages de l'informatique sont nombreux, à l'image des résultats d'examen de laboratoire : les prélèvements sont faits le matin et nous recevons les résultats le soir qui sont automatiquement insérés aux dossiers médicaux.

Mais s'équiper est un assez grand changement et au départ c'est un handicap. En effet nous ne sommes pas de la génération qui a connu l'informatique dès le plus jeune âge. Personnellement, j'ai toujours eu cette appétence pour l'informatique. J'ai longtemps été gêné de ne pas avoir de support de dossier médical souple d'utilisation et maniable comme peuvent l'être les bases de données informatisées. C'est pour cela que j'ai réussi à convaincre mes confrères, maintenant à la retraite, de s'équiper en matériel informatique !

Mais débiter sans connaissance ce n'est pas simple. Par exemple, pendant le déroulé d'une consultation, l'outil informatique ne doit pas être un handicap à la communication. Le temps de saisie doit être le plus court possible, et ne requérir que le minimum de concentration. Tel que nous nous parlons, il ne faut pas que vous ayez l'impression que l'ordinateur m'appelle. Il y a déjà le téléphone, les personnes qui peuvent frapper à la porte alors si on rajoute l'informatique, je vous laisse imaginer le résultat ! Mais cette organisation s'apprend avec le temps.

En plus de l'informatisation du cabinet, je transporte, sur un ordinateur portable, les dossiers médicaux en



visite : et là l'usage de l'informatique à domicile est encore plus compliqué ! La contrainte du PC portable est un frein car il y a la gestion du temps de la batterie, le temps de démarrage du logiciel-métier même si l'ordinateur est en veille. De nombreuses petites contraintes s'accumulent. Un facteur important qui peut paraître anodin et qui ne l'est pas : la place pour poser l'ordinateur afin de faire les saisies ! Dans certaines maisons il n'y a pas la place pour poser le portable sur la table. On examine, on revient, et il faut poser le portable sur une chaise ou sur nos genoux.

Néanmoins c'est extrêmement riche de pouvoir disposer, en permanence et partout, de l'ensemble du dossier médical. C'est un élément de fiabilité.

L'informatique à domicile me permet de revoir des examens médicaux que les gens vont perdre ou ne pas retrouver. Lorsque l'on demande où est la dernière ordonnance, le dernier examen la réponse est : « Je l'ai perdu, ma carte vital ? Je ne sais pas où elle est. ».

En outre je pense que mon arrivée dans les foyers avec un ordinateur à la place d'une pochette avec des papiers a plutôt été bien accueillie. D'une part cela peut être un signe de modernisme et d'autre part les patients perçoivent bien les avantages dans le suivi de leur dossier. Parfois il y a des ratés et on se plante devant les gens. Les réflexions sont alors : « la technique c'est partout pareil ! On fait confiance à la technique et ça tombe toujours en panne ». Mais l'immense majorité des patients a accueilli favorablement l'informatique au sein des consultations. Seul un petit nombre de personnes avait des inquiétudes quand à la confidentialité des informations. Je leur ai bien affirmé que les données étaient suffisamment protégées. Mais ce qui a été le plus apprécié : les ordonnances bien rédigées !

D'abord il n'y a plus de confusion possible, notre logiciel nous propose un choix de conditionnements des boîtes précis. De plus l'ambiguïté est réduite sur la posologie, la durée et la forme que l'on souhaite administrer.

Le logiciel émet également des alertes en cas d'incompatibilité ou de difficulté d'association avec les pathologies ou entre les prescriptions. C'est une aide supplémentaire.

Pour le futur, si une plus grande pénétration de l'informatique dans les milieux hospitaliers arrive, nous ne serions pas mécontents d'utiliser la visioconférence... ■

## Appel à contribution

Vous avez réalisé un site Internet que vous voudriez faire connaître ? Vous avez dans votre vie familiale, associative ou professionnelle un usage innovant des nouvelles technologies ?

Faites nous part de votre expérience !

Vents du Morvan - Maison du Parc - 58230 Saint-Brisson / ventsdumorvan@free.fr

## LES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES DANS LE QUOTIDIEN DE CHRISTIAN PAUL

Christian Paul est député de la Nièvre ; sa circonscription couvre l'est du département et sa partie morvandelle. Il est également vice-président de la région Bourgogne, président du Pays Nivernais Morvan et président du Parc naturel régional du Morvan. Ces différents mandats le conduisent à des déplacements fréquents et à un travail entre des équipes de collaborateurs disséminées entre Paris, le Morvan et Dijon. Il est également très impliqué localement et nationalement dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Il a entre autre combattu la fameuse loi HADOPI à l'Assemblée Nationale et est à l'origine de nombreux projets locaux favorisant les usages numériques, comme la Mission numérique du Pays Nivernais Morvan basée à Lormes par exemple. La tentation était grande d'interroger Christian Paul sur l'aménagement numérique du territoire, mais nous avons préféré orienter cet entretien sur l'usage que lui même fait de l'internet et des outils numériques en général dans son rôle d'homme politique. Blackberry à gauche, ordinateur portable à droite, le décor est planté.

MN : Quels outils et technologies numériques de communication utilisez-vous au quotidien ?

Christian Paul : « J'ai trois outils principaux qui sont l'ordinateur portable nomade qui me permet d'accéder à internet où que je sois, dans le train, dans le taxi qui me conduit à l'Assemblée nationale par exemple. J'utilise ce portable nomade pour traiter mon courrier électronique plusieurs fois par jour. J'ai aussi un téléphone mobile Blackberry qui reçoit mes emails mais que j'utilise essentiellement pour les conversations voix, l'organisation de mes différents agendas et surtout l'échange de SMS. Il me permet **une relation étroite avec mes collaborateurs** ou des collègues députés par exemple. Grâce à cet outil je travaille en réseau, je reçois des dépêches de presse, ou tout autres informations ciblées qui me sont signalées par différents services. Par exemple en ce moment si une déclaration publique est faite sur la loi HADOPI, Séverine, mon assistante parlementaire de Paris me la transmet instantanément. Et puis le troisième outil, le moins « speed » est mon ordinateur fixe de Lormes. Je m'en sers pour faire un travail de fond et d'écriture le soir ou le week-end et plus classiquement pour surfer sur le web et réaliser une recherche documentaire ou acheter des livres.

En ce qui concerne les technologies de communication, à part le courrier électronique, j'ai un blog christianpaul.fr sur lequel j'explique mes prises de position et mes actions locales et nationales. »

[Bzzzzz-Bzzzzz] Le téléphone mobile de Christian Paul se met à vibrer discrètement, pour autant notre interview continue. Il me dit être en train de recevoir des informations sur la coordination d'une action concernant la loi HADOPI. Il répond en pianotant rapidement sur les touches. C'est bref, mais le député vient de donner des consignes à ses collaborateurs. Dans la foulée il me fait part de la réception simultanée de deux autres mails d'informations sur son téléphone en provenance de sa permanence parisienne.

Christian Paul reprend le cours de notre conversation : « Je ne me qualifie pas de blogger, je n'écris pas tous les jours ce que j'ai fait la veille ou ce que je ferai le lendemain. Au départ la mise en place de mon premier site web, il y a 5 ou 6 ans, suivait l'idée d'un **compte-rendu permanent de mandat**. De sorte que quelqu'un qui s'intéresse à l'activité de son député peut venir consulter 90% de mes prises de position en ligne. C'était le concept de permanence parlementaire en ligne. Le blog permet aux internautes de laisser leurs réactions par écrit sous forme de commentaires. Même si leur nombre est restreint ce sont « des clignotants, des alertes » que j'entends et qui sont précieux. Volontairement mon blog possède une entrée nationale et une entrée locale. Je ne voulais pas séparer mon action territoriale de mes grands combats nationaux. L'idée de ce blog c'est que la politique est globale. »

MN : De quelle manière les « TIC » (Technologies de l'Information et de la Communication) ont-elles rapproché vos collaborateurs et modifié vos habitudes de travail ?

CP : « **Nous travaillons en réseau** ce qui veut dire que mes collaborateurs échangent entre eux toute la journée par mail, SMS. Mais un de mes seuls sujets d'agacement c'est quand les gens ne se parlent plus et ne travaillent que par mail. Alors mon slogan devient « **Parlez-vous !** ».

Le travail en réseau accélère les échanges, facilite beaucoup de choses mais il ne dispense pas d'échanges humains. Ceci dit mes équipes et moi même aurions du mal à nous réorganiser si internet venait à disparaître !

MN : Utilisez-vous internet pendant vos loisirs ?

CP : « Pendant les quelques loisirs qui me restent, j'utilise internet comme élément de culture. Je consulte des sites de voyages – voyages que je ne ferai sans doute jamais – et des sites d'artistes qui mettent leurs productions sur le net. Mais je dois dire quand même que parfois j'aspire à des activités qui n'ont rien à voir avec internet. Je viens de m'offrir le canoë dont je rêvais et que j'ai d'ailleurs choisi sur le site internet de la canoëterie à Clamecy. » ■





## SANDRA : AIDE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE AU FOYER DE VIE DE MOULINS-ENGILBERT

*«Le foyer de vie a ouvert en 2000. Il accueille de façon permanente des adultes handicapés mentaux. Actuellement 40 personnes vivent au foyer et 6 participent aux activités dans le cadre de l'accueil de jour. Depuis plusieurs années, il existe un atelier « journal » parmi la vingtaine d'ateliers proposés tout au long de la semaine. Six résidents participent à cet atelier et écrivent des articles suite aux sorties que nous faisons ou à un événement particulier comme la fête de Noël par exemple ou encore à propos de sujets qui leur tiennent à cœur. Ces articles sont ensuite édités dans un petit journal pour les résidents.»*

MN : Pourquoi avoir fait appel à la Mission numérique dans le cadre de cet atelier ?

Sandra : *«La première raison est le manque de matériel à disposition des résidents au sein du foyer. Il était impossible que les six participants à l'atelier puissent taper leurs textes en même temps. Ensuite, pour que l'apprentissage soit réel, l'intervention d'un professionnel nous a rapidement paru évident.»*

MN: Au bout de six mois, quels changements avez-vous constatés ?

Sandra : *«Les participants à cet atelier sont de plus en plus à l'aise face à l'ordinateur et de plus en plus autonomes, en particulier concernant l'utilisation du clavier. Ils en tirent une très grande satisfaction. Ils sont fiers de dire aux autres résidents, au personnel accompagnant et à leurs familles qu'il pratiquent l'informatique. Cela leur a fait gagner en assurance et en autonomie.»*

MN: Pensez-vous que le fait d'utiliser l'informatique a une influence sur leur comportement ?

Sandra : *«Au sein de l'activité oui. Pour l'ensemble des participants, en plus de l'apprentissage d'une technique, cela leur permet de faire travailler leur mémoire et pour certains la lecture et l'écriture. Mais surtout, ils arrivent à canaliser leur énergie et à la transformer en concentration. Le simple fait de relire leurs écrits, de chercher les lettres sur le clavier, de regarder à l'écran s'ils ne se sont pas trompés, leur demande énormément d'efforts. D'ailleurs on voit bien qu'au bout d'une heure d'atelier, ils sont relativement fatigués.»*

MN : Quelles perspectives pour cette activité ?

Sandra : *«Après les trois premiers mois d'essai, au vu de l'enthousiasme des résidents, l'activité a été reconduite jusqu'à la fin de l'année scolaire. Mais ils y prennent tellement de plaisir qu'il y a de grandes chances qu'elle perdure. Cet enthousiasme est communicatif puisque cela donne au personnel encadrant de nombreuses idées. Un diaporama sera réalisé par l'un des résidents dans le cadre de l'atelier. Nous sommes actuellement en réflexion autour de plusieurs projets incluant le multimédia dont la création du site internet du foyer...» ■*

## SYLVIE : ANIMATRICE RELAIS ACCUEIL DE MON TSAUCHE-LES-SETTONS

Le Centre social de Montsauche-les-Settons regroupe différents services pour la population la famille et l'enfance ainsi que le Relais Accueil qui propose différentes actions sociales comme un service d'aide à domicile, d'insertion sociale, de santé, ... Le Relais Accueil est également un Relais Service Public qui a pour mission d'informer, d'orienter et d'accompagner le public dans ses démarches administratives : par exemple effectuer des recherches d'emploi sur le site de l'ANPE, envoyer un dossier CAF par internet, poser des questions par visioconférence à un conseiller CPAM...

Sylvie utilise quotidiennement la visioconférence pour aider et accompagner les personnes qu'elle reçoit. En place depuis 1998, la visioconférence permet de raccourcir les distances tout en accélérant les démarches administratives, gratuitement et sans rendez-vous. On voit déjà les nombreux avantages mais pour Sylvie Marmiesse il y en a bien d'autres : *« Notre structure est en place depuis longtemps et la population connaît les professionnels qui y travaillent. De plus nous connaissons bien notre public ce qui nous permet de reformuler les questions ou les réponses pour être sûres que nos partenaires et nos usagers se sont bien compris »*. Le facteur humain semble réellement le point fort de cette structure : *« Les personnes qui viennent nous voir peuvent soit utiliser seules le matériel à disposition ou bien je peux les accompagner et les aider dans l'utilisation de la visioconférence. Ils ont toujours le choix »*.

Ce mode de travail semble avoir remporté un franc succès : *« Nous n'avons pas eu de personne réfractaire à l'utilisation de l'outil informatique pour ces démarches administratives. C'est un usage qui est totalement assimilé et entré dans la vie quotidienne. »* Ce succès s'explique également autrement : *« l'utilisation de la visioconférence est de bonne qualité et d'une grande facilité d'utilisation. Moi qui ne suis pas une fêrue d'informatique, je me suis rapidement familiarisé avec son usage. Cet outil est devenu indispensable... »*

Mais une technologie assez complexe ne pose-t-elle pas de problèmes ? *« A la mise en place de ce service nous avons eu quelques difficultés techniques qui ont été très vite oubliées ! De nouvelles versions de bornes de visioconférence sont mises en place sur le territoire et elles sont encore meilleures ! On a vraiment l'impression d'être en face à face ! »*

Pour conclure : *« la visio-conférence est indispensable pour notre Relais Accueil. Mon seul regret : J'aimerais voir plus de partenaires l'utiliser ! C'est tellement rapide, pratique, économique ... » ■*

## GLISSER DU MONDE DE LA PHOTOGRAPHIE AU MONDE DE L'IMAGE

Mauricette et Jean-Luc Marchand tiennent un studio de photographie depuis une vingtaine d'années à Corbigny et un autre à Clamecy depuis plus longtemps encore. Une petite boutique où l'on immortalisait les mariages, où l'on vendait de bons vieux boîtiers réflex, où l'on déposait quantité de rouleaux de films ... Et bien cher lecteur, qu'on se le dise les studios photo ne sont pas morts ! Ces artisans de la photographie de qualité, du bain argentique, de la polychromie chimique, ont eux aussi vécu leur « révolution numérique tranquille » et ont progressivement glissé du monde de la photographie à celui de l'image. Bien sûr, « out » les pellicules et autres tirages diapo. Dorénavant au comptoir on parle « APN » et cartes « Smartmedia », numérisation et transfert sur CD.

Numérique ou argentique, qu'importe ! Les mariées du Morvan sont toujours aussi belles. Toujours savamment cadrées par Jean-Luc Marchand, elles sont toutefois un peu plus « mitraillées » qu'autrefois par la famille. Le véritable changement est là. Les photos numériques ? On peut en faire autant qu'on veut c'est gratuit et le résultat sur écran est instantané. Même les amateurs les moins doués en cadrage peuvent se faire plaisir. La tête de la mariée est coupée ... qu'à cela ne tienne, un appui sur le bouton « poubelle » et voilà notre photo libérant sa place pour une plus réussie. Il nous paraissait intéressant de questionner Mauricette Marchand sur les mutations auxquelles elle a dû faire face. Ces artisans-commerçants jouaient gros. Certains ne donnaient pas cher de leur activité voilà dix ans. Il en était d'ailleurs de même pour La Poste et son service courrier, pour l'industrie du livre, ... Ces secteurs ne se sont pourtant jamais aussi bien portés qu'à l'ère numérique. Alors qu'en est-il vraiment ?

MN : Depuis une dizaine d'années, le travail de l'artisan photographe a dû fortement évoluer avec la déferlante numérique. Comment avez-vous vécu cela ?

Mauricette : « Vous savez, finalement on a vécu tout cela tranquillement. Il a bien sûr fallu **évoluer avec la profession**. Nous avons fait des stages numériques professionnels de mise à niveau pour les matériels et pour les logiciels et des formations chez les fabricants. Il fallait le faire pour connaître les nouveaux appareils, savoir conseiller nos clients. Tout bêtement savoir s'en servir. Le passage au numérique est un chamboulement certes mais dès le départ nous nous sommes remis en question ce qui nous a permis de passer le cap assez facilement. On a maintenant une autre façon de voir les choses. On est dans une société de l'image. Et pour moi la photo et l'image sont deux choses différentes. On ne tire presque plus ses photos sur papier. Que ce soit sur ordinateur ou sur cadre photo numérique, on visualise. Notre travail exige maintenant une réflexion de tous les instants. »



MN : Vos clients ont-ils des difficultés à se servir des technologies numériques en matière de photographie ?

Mauricette : « Parfois oui, car on leur a un peu fait miroiter qu'avec un appareil numérique c'était très facile, qu'il n'y avait finalement qu'un déclencheur et une poubelle. Dans la pratique c'est plus pointu que ça. On est souvent confrontés à une mauvaise gestion de la lumière. Mais qu'importe ! Quand la photo est mauvaise il y a effectivement la poubelle. J'aimerais ajouter aussi que la photographie numérique dès ses débuts a été « mangée » par l'informatique. Tout de suite les gens équipés en numérique se sont dit qu'avec leur ordinateur et une imprimante ils pouvaient faire leurs tirages-papier eux-mêmes. Ils se sont très vite aperçus que ce n'était pas si facile, que finalement ça leur revenait plus cher, si l'on comptait l'encre et le coût du papier dit photo et que la qualité et la durée de conservation étaient moins bons qu'avec les tirages professionnels. »

MN : Et l'avenir ?

Mauricette : « Il y a encore beaucoup d'étudiants dans les écoles de photographie, dont ma fille. Maintenant dans leur cursus de formation, une grande place est faite à l'infographie. Qu'elle soit de publicité, de mode, de magazine ou d'Art, la photographie a encore de beaux jours devant elle. Pour ce qui est des clients de nos petites boutiques, il y a encore un peu de chemin à faire. Par exemple, mon mari Jean-Luc, prend ses clichés de mariage en numérique. On est capable de composer un album photo numérique, c'est à dire que les pages de l'album sont directement imprimées comme dans un livre. Eh bien les clients souhaitent pour la plupart avoir un album traditionnel avec un tirage photo sur chaque page. Les Morvandiaux passent au numérique mais doucement ! » ■



## MAISON DU PATRIMOINE ORAL À ANOST

Mikael O'Sullivan après avoir animé depuis 1997 l'association Mémoires vives est aujourd'hui documentaliste, animateur et technicien à la Maison du patrimoine oral récemment ouverte à Anost.

La MPO a mis sur Internet une banque de données qui référence tous les collectages sonores et vidéos présents dans leurs locaux : [www.patrimoine-oral-bourgogne.org](http://www.patrimoine-oral-bourgogne.org)

Grâce à une recherche rapide avec plusieurs entrées possibles, par noms, lieux, danses... le moteur de recherche de ce site affiche une liste de résultats qui permet d'entendre ou de voir directement un extrait, puis d'avoir le numéro de l'archive correspondante au document. Avec ce numéro, il suffit d'un coup de fil ou d'un passage à la MPO pour avoir accès à l'archive dans son intégralité.

MN : Depuis vos débuts à Mémoires vive ens 1997, vous avez dû travailler sans Internet, ou en bas débit, comment ça se passait ?

Mikael : « J'ai effectivement travaillé sans Internet, et sans ordinateur, au début on archivait sur des bandes et on consultait sur des cassettes. Mon premier travail consistait à faire des jaquettes avec un sommaire pour faciliter la recherche dans les cassettes. On a eu notre premier ordinateur en 1999 avec un modem 56k qui nous a permis d'envoyer des mails, nous utilisions Internet seulement pour la correspondance, on fonctionnait à ce moment là essentiellement avec le fax et le téléphone.

L'apparition du haut débit ainsi que les autres nouveautés technologiques comme la gravure de disque compact ont été pour nous une grosse avancée. On a pu commencer par découper le son par plages, pour permettre une consultation plus pratique, chose qui était impossible avec les cassettes. Cela permettait de retrouver rapidement un thème précis abordé dans un collectage sans avoir à écouter toute la bande. Les nouvelles technologies, m'ont demandé et me demandent toujours **un temps de formation conséquent** mais elles répondent aussi pleinement à notre objectif de faciliter la recherche et la mise en accès de ces documents patrimoniaux. »

MN : Depuis peu vous avez mis en ligne une base de données, quel est son objectif ?

Mikael : « La constitution de ce fonds documentaire participe à une chaîne. Le premier maillon est le « collectage » : rencontre d'un témoin, qui transmet ses connaissances. Le deuxième maillon est « la mise en accès » : archivage, catalogage et mise en consultation du document issu du collectage. Le troisième maillon est « la valorisation » : utilisation d'un ensemble de collectages pour produire un document (livre, CD, ...) ou un événement (exposition, animation, ...). Ainsi cette chaîne participe à l'animation du territoire et à la valorisation des personnes.

La mise à disposition de ces documents sur Internet a plusieurs objectifs :

- Dans un premier temps l'idée a été de donner aux musiciens, accès aux collectes des années 70, constituées essentiellement de répertoires de ménétriers (musiciens de village). Ces enregistrements sont riches en diversité de styles, et jeux musicaux particuliers. Récemment, un travail similaire a été fait sur les collectages de danse des années 1980. Les formateurs, danseurs, peuvent **utiliser les vidéos en ligne** pour repérer des variantes de pas, des attitudes spécifiques. Par contre nous sommes limités par les contraintes techniques à publier des vidéos de moindre qualité.
- Dans un second temps, nous avons mis en ligne des témoignages sur divers sujets : la musique, la danse, le chant, le conte mais aussi des témoignages d'hier et d'aujourd'hui, de ce qui fait le quotidien avec ses habitudes (rythmes, rites, travaux, festivités, divertissements). L'objectif est de mettre en accès le témoignage de personnes qui ont transmis leur connaissance, leur histoire et de faire écouter « la musique de la langue », avec les mots, les accents et les expressions propres à chacun.

Aujourd'hui cette base, référence 5000 documents. **Deux cent cinquante heures sont consultables en ligne**, mais le catalogue permet d'avoir une idée de la richesse du fond documentaire. Vous pouvez rechercher le nom d'une personne, un lieu, une expression... et ensuite nous contacter pour avoir accès aux documents ici à la MPO. »

MN : Donc grâce au site cela permet à la MPO une ouverture sur le monde ?

Mikael : « Oui effectivement, même si les gens ne connaissent pas la MPO, ils peuvent par l'intermédiaire d'une recherche sur un moteur de recherche, avoir accès à notre base de données et ainsi découvrir nos activités. »

MN : Avez-vous une idée du nombre de visites par jour sur votre site ?

Mikael : « Il y a deux ans on était à environ 3 ou 4 visites par jour ; nous en sommes actuellement à 150 visites par jour, ce qui représente sur les sept derniers mois 33 000 visiteurs ! Ce qui veut dire que **l'outil est utilisé** et ça fait rudement plaisir ! » ■



## DES PLANTES SUR LA TOILE

Thierry Denis nous reçoit chez lui, dans le salon en présence d'un joli gros chat : « Je suis pépiniériste à Larochemillay, je fais de la production de plantes un petit peu rares que je vends essentiellement à des collectionneurs. Lorsque l'on vend des plantes un peu rares au fin fond du Morvan et qu'il n'y a pas beaucoup de clients, il faut se faire connaître et être capable de vendre loin. Cela fait 20 ans que j'édite un catalogue papier, d'abord en noir et blanc puis en couleur. Ce catalogue est diffusé dans la France entière. Quand internet est arrivé nous avons aussi mis notre catalogue « en ligne ».

Je me suis mis à l'informatique très laborieusement. Lorsque les premiers Macintosh sont arrivés en France, j'ai fait mon premier catalogue papier moi-même. Je voulais vraiment le faire à ma sauce. Après je suis allé voir l'imprimeur à Luz y pour qu'il me l'imprime. La première fois, en 1987, il ne comprenait pas trop. L'année suivante, quand je suis retourné le voir, il s'était tout équipé en Apple. C'était un des premiers imprimeurs du coin qui avait vraiment tout misé là-dessus. Nous sommes restés fidèles à cet imprimeur. »

MN : Parlez nous de [www.jardindumorvan.com](http://www.jardindumorvan.com), votre site internet.

Thierry : « J'avais un catalogue papier et je vendais par correspondance. Ce n'est pas une révolution, c'est une évolution tout à fait naturelle. Mon premier site internet était un des tous premiers sites faits en France. C'est moi qui le faisais. J'avais peu de connaissances techniques et c'était trop lourd.

Ensuite j'ai fait appel à un professionnel, Praxede, qui m'a proposé une solution intelligente et souple qui repose sur système que l'on loue et qui est mis à jour en permanence. Je fais appel à un prestataire pour m'aider car **webmaster c'est un métier**. Je pense que pour les petites entreprises il est souvent mieux de procéder ainsi pour ne pas s'emprisonner avec un site que l'on va faire bâtir sur mesure vraiment pour soi, mais que l'on ne comprendra pas et qui ne sera très vite plus d'actualité. »

MN : Vos ventes et vos acheteurs ont-ils évolué depuis que vous êtes sur internet ?

Thierry : « Oui et non. Mon site c'est aussi vendre aux clients que l'on avait avant. Si je n'avais pas fait ce site, j'aurais été coulé... Ma manière de vendre par correspondance devenait périmée. C'est très compliqué la vente par correspondance, même pour les très grosses entreprises. Nous avons maintenu et même augmenté notre chiffre d'affaires. Et ce printemps, crise ou pas crise, notre activité est en amélioration par rapport à l'année dernière qui était en amélioration par rapport à l'année précédente.

Ce n'est pas : « j'ai un site, c'est génial ! ». C'est : « je fais de la vente par correspondance, j'avais une logique, j'avais une structure qui me permettait d'expédier, j'avais des clients qui étaient intéressés par le produit. Donc la vente



par internet sera très positive car cela s'inscrit dans une logique qui existait avant ».

MN : Gérer un site Internet, est-ce que cela prend beaucoup de temps ?

Thierry : « Ma femme est là depuis 8h (il est 16h). Sandrine, une secrétaire à mi-temps a aussi travaillé dessus. Cela prend pratiquement un temps plein. Nous sommes sept à la pépinière à bosser. Le temps passé sur les commandes, les mises en ligne, ... est un poste très important. Même si j'étais tout seul à la pépinière j'y passerais quelques heures par jour, 2h, 3h. C'est normal. »

MN : Parlez nous de votre blog [www.thierry-denis.fr](http://www.thierry-denis.fr)

Thierry : « C'est un petit blog qui montre ce que nous faisons et comment nous le faisons. Les gens ne viennent pas au fin fond du Morvan sans avoir une idée de ce qu'ils vont y trouver.

Notre blog c'est un catalogue de conseils, c'est un monde. Il y a une logique dans les jardins. Si le jardinier explique cette logique, les gens vont rentrer dans le jardin d'une manière différente. Ils vont ainsi mieux choisir leurs plantes pour leur coin de jardin. Du coup ça va mieux pousser, ils seront contents et l'année prochaine ils en achèteront le double !

On y met des infos quand il y a des choses importantes comme par exemple un coup de froid, un coup de sec, on donne des conseils de culture liés à un moment vraiment particulier. Avril c'est germinale : avril, je germe ! Donc je vais faire un texte là-dessus en disant : « faites gaffe, vous m'avez acheté des plantes, elles vont pousser. Mais attention qu'elles ne soient pas noyées dans la mauvaise herbe. C'est le moment d'intervenir ». Un blog c'est très, très réactif. »

MN : Vos envies pour plus tard ?

Thierry : « Je souhaiterais prolonger mon activité sur internet en faisant un site à part, entièrement consacré aux pommiers anciens du Morvan. Ce ne sera pas un site commercial. Je vends des pommiers sur mon site principal. Là, ce sera un site purement de conseils, probablement en partenariat avec le Parc du Morvan, avec nos amis « les Croqueurs de Pommes », avec tous les gens de la région qui ont des pommiers et qui aiment bien ça. Ce sera un site qui montrera comment vit un verger comment on greffe, ... Sans objectif commercial. » ■





## SAVEZ-VOUS OÙ LES SUISSES ACHÈTENT LEURS CHOCOLATS ?

Plantons le décor. Jérémie Poullin est pâtissier chocolatier confiseur à Corbigny. Avec sa femme Sabrina, ils ont repris ce commerce il y a 4 ans. Cette petite boutique corbigeoise qui sent bon les gâteaux et le chocolat existe depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle, les outils du laboratoire en témoignent. Il y a pourtant un outil mis en place dernièrement qui révolutionne la vente des chocolats. En automne dernier, Sabrina et Jérémie ont estimé que leur comptoir ne leur suffisait plus. Jeunes qu'il sont – 24 et 26 ans – ils se sont lancés dans la création d'un site internet de vente de chocolats et de thés en ligne. Pour qui connaît la pâtisserie-chocolaterie Poullin, le nom du site n'étonnera pas : [www.douceurschocolathes.com](http://www.douceurschocolathes.com).

MN : Votre activité marche bien, pourquoi avoir choisi d'ouvrir un site de commerce électronique pour vendre vos chocolats et vos thés ?

Sabrina décoche sa réponse : « *Nous sommes jeunes et nous sommes déjà consommateurs d'internet. Alors nous nous sommes dit que nous allions essayer de **vendre nos produits artisanaux sur la toile**. C'est quand même dommage d'être sur un site où les produits font saliver et ne pas pouvoir concrétiser son envie par un achat immédiat en faisant chauffer la carte bleue !* »

Avez-vous rencontré des problèmes de logistique que ce soit en transport ou en emballage ? La réponse est non. Et à la question idiote : les chocolats fondent-ils pendant le transport ? Jérémie du tac au tac me répond : « *L'essentiel de nos chocolats sont vendus à Noël, c'est pas vraiment les grosses chaleurs...* ».

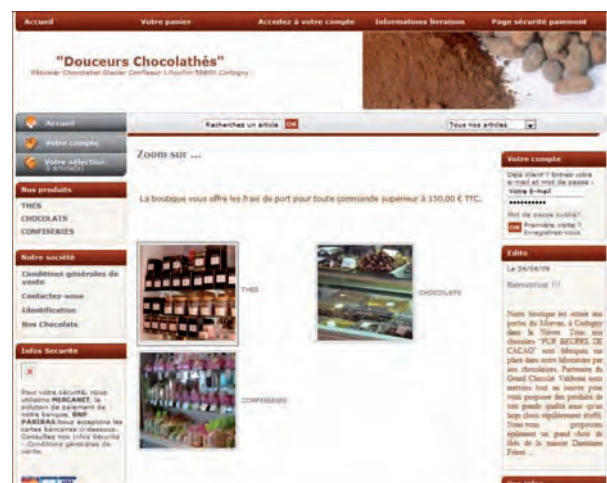
Sabrina et Jérémie ont choisi un type de site de vente en ligne qui ne demande pas un lourd investissement à sa mise en place. Il s'agit d'un système de location de boutique virtuelle toute équipée comme on louerait un véritable magasin ayant pignon sur rue. La mise en place de tous les produits dans les « rayons » demande beaucoup de travail. Il faut prendre les photos des produits, écrire les textes de présentation, estimer les frais de port... **donner envie au client**. Mais le plus long et le plus compliqué a été l'installation du système de paiement par la banque des époux Poullin. Nos directeurs d'agences bancaires sont-ils formés à la mise en place de ce type de paiements virtuels ?

MN : Alors, la vente de thés et de chocolats par internet ça marche ?

Sabrina : « *Oui ça marche pour Noël. Mais vous savez, un site de commerce électronique ne démarre pas en quelques mois seulement. Il faut parfois plusieurs années ! Je ne vous donnerai pas les chiffres mais nous ne sommes pas encore rentrés dans nos frais.* »

Cher lecteur, nous ne pouvons pas vous laisser finir cet article sans vous conter ce qui suit : une des premières clientes virtuelles fut une enfant du Morvan, expatriée depuis fort longtemps du côté de Chartres. Tombée sur le site [www.douceurschocolathes.com](http://www.douceurschocolathes.com), elle acheta du chocolat par internet. Mais pas n'importe lequel ! Déclic de « la madeleine de Proust » aidant, elle demanda « celui de chez Foubert », l'homme qui possédait la même pâtisserie 40 ans plus tôt ...

Et encore : Sabrina, quelle est la destination la plus lointaine pour vos chocolats ? Impassable, et sourire aux lèvres, Sabrina Poullin répond : « *Nous, nous envoyons nos ballotins de chocolats en Suisse !* » ■



## LA MAGIE DE NOËL EN QUELQUES CLICS

Nous avons rencontré Alexandre Gautherin, gérant de la société Morvan végétal créée il y a 5 ans. Son activité principale est la production de sapins de Noël. Il travaille surtout avec des grosses collectivités, des jardineries ainsi que la grande distribution.

Depuis 3 ans, Morvan Végétal et Grafitek géré par Arnault Lemaire, se sont rapprochés pour créer un site internet consacré à la vente directe de sapins pour les particuliers : [www.rapidsapin.com](http://www.rapidsapin.com).



«C'est un peu pour le fun et pour **avoir un pied sur internet** si demain ça devait encore plus se développer » nous dit Alexandre. «Avec les professionnels, nous gérons de gros volumes, mais avec les ventes sur internet, ce sont des petites quantités, ça reste donc un petit pourcentage sur les ventes totales. La vente «en ligne» est française, principalement parisienne, avec comme clients des femmes et des retraités. La vente en ligne marche bien, car pour beaucoup de personnes acheter quelque chose d'aussi encombrant qu'un sapin de Noël sur le marché c'est difficile. Le sapin arrive au pied de la porte, déjà mis sur sa bûche. On a juste à le déballer du carton et c'est bon. Le prix est quasiment identique à celui de la vente en grande distribution pour le particulier.»

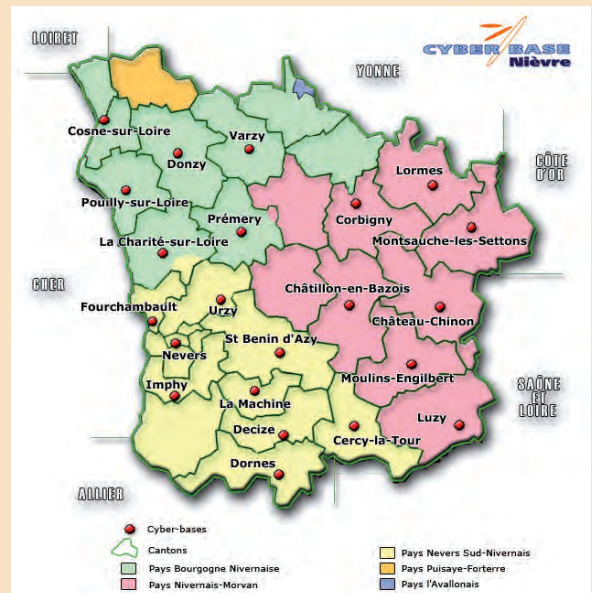
Le gros de la vente sur Internet se fait vers le 10 décembre pour les particuliers, à un moment où les ventes aux professionnels sont déjà finies. L'avenir ? Accroître le nombre de clients, augmenter les ventes sur internet et vendre de nouvelles références telles que les sapins floqués. ■

## LE RÉSEAU DES CYBER-BASES DE LA NIÈVRE

C'est en octobre 2003 que la première cyber-base de la Nièvre a ouvert ses portes à Lormes à l'initiative du Pays Nivernais-Morvan et de sa Mission numérique.

Une cyber-base, c'est un espace ouvert au public, équipé d'ordinateurs, relié à Internet en haut débit et géré par un animateur pédagogique. Des formations à l'informatique et à Internet sont organisées pour les débutants. Des machines en libre service permettent de travailler, de jouer ou de surfer librement sur Internet. Depuis, le réseau des espaces publics multimédia nivernais n'a cessé de s'étendre dans tout le département.

A partir de 2004, le Conseil Général de la Nièvre a décidé d'installer des cyber-bases dans les collèges, faisant ainsi d'une pierre deux coups : dans la journée la salle informatique est à disposition des enseignants et des collégiens, le soir et le samedi elle est accessible à tous les publics. Ouvertes de 10 à 15h par semaine, elles accueillent les publics les plus divers et sont pilotées par des animateurs pédagogiques spécialisés. Les coûts d'animation, d'achat de matériel, de câblage, de maintenance et d'animation du réseau nivernais sont pris en charge par le Conseil Général de la Nièvre et cofinancés par la Caisse des dépôts et consignation.



Dans les autres parties du Morvan, les initiatives ont été nombreuses pour créer des structures équivalentes à l'échelle associative ou à l'échelle des communes. Mais ces initiatives isolées ont parfois du mal à se financer et à se pérenniser.

Dans le Pays Nivernais-Morvan, la Mission numérique, outre son rôle d'animation des cyberbases, a un rôle de conseil auprès des collectivités et des entreprises pour les aider à développer leur utilisation d'Internet et des nouvelles technologies. [www.nivernaismorvan.net](http://www.nivernaismorvan.net) ■



## QUAND L'ADSL NOUS TOURNE LE DOS

Christian, kinésithérapeute, est aussi, depuis toujours, un passionné d'informatique. Habitant un hameau éloigné, il n'avait pas accès à Internet haut-débit ; après avoir tout essayé pendant 10 ans, il fait le point des difficultés qu'il a rencontrées et des solutions qu'il a trouvées.

Mes aventures commencent en 1999, lorsque je me suis décidé pour un PC avec abonnement Internet bas débit à 200 F (30 €) par mois. J'envoie mon premier mail à ma fille en stage à Saint-Louis aux USA pour ses études... et une demi-heure après, une réponse : tous leurs ordinateurs étaient équipés d'Internet.

Je me suis donc accoutumé aux mails, au surf, aux news, aux téléchargements d'images et de petits logiciels, le tout en bas débit. Mais avec 30 kbits/s, je commençais à galérer de plus en plus. Si un ami m'envoyait 4 photos sans compression, c'étaient 3/4 d'heure d'attente pour enfin les voir. Pire, si quelqu'un venait à téléphoner à ce moment là, patatras, la connexion était interrompue et il fallait tout recommencer à zéro...

En 2002 l'ADSL commence à arriver dans notre région. Espoir immense. France Telecom fait des réunions d'information et de vente d'abonnements haut débit et je découvre avec stupeur qu'il existe une limite physique au haut débit : il faut être situé à moins de 7 kilomètres du central téléphonique ! Je tape degrouptest.com et je découvre que j'habite à 9.862 kilomètres de mon central ! Je téléphone à France Telecom et on me répond «vous n'avez qu'à déménager!» (véridique).

Heureusement, se présente une opportunité bien sympathique : la Cyber-base de la Mission numérique de Lormes... Muni d'une clé USB, je copie chez moi les liens de sites Internet à explorer ou de mises à jour de logiciels ou les Web Mails de mes boîtes aux lettres électroniques (bloquées chez moi par des messages trop gros de correspondants insoucients depuis leur ordinateurs en haut débit), je fais régulièrement des petites haltes à la Cyber-base, et là, dans une ambiance conviviale je peux donc surfer, télécharger sur ma clé USB, mais aussi échanger et demander de précieux conseils aux spécialistes qui tiennent la permanence, toujours patients et accueillants. Au début, la vitesse de surf était de 1 Mb/s, puis 2 Mb/s, maintenant 8 Mb/s et bientôt le très haut débit !

Vers 2005, le projet de boucle locale, «2 Mo pour tous» promu et financé par le Conseil général de la Nièvre, me redonne un espoir. Je leur téléphone et ils me parlent de fibre pour très haut débit! Comme ils veulent relier Corbigny à Lormes en fibre, je leur demande s'il passent par ma commune, Cervon, pour brancher le sous-répartiteur et alors je serais à 2,7 km enfin! Réponse : «le sous-répartiteur de Cervon est propriété de France Telecom et ils refusent de mettre à disposition leur matériel»

Mais dans le projet du Conseil général, ils parlent d'un système radio qui alimenterait directement des antennes

par voie hertzienne, un peu à la manière des antennes TNT : c'est le Wimax...

Il faut que la liaison soit directe, c'est à dire qu'il n'y ait aucun obstacle physique entre l'émetteur Wimax au point haut, et l'antenne réceptrice de chaque particulier.

Une réunion d'information dans ma commune explique que le Wimax n'est pas très adapté pour les régions vallonnées comme le Morvan et qu'il restera fatalement un (très?) petit pourcentage de la population qui sera caché des émetteurs par des obstacles ou le relief. (A ceux là, il restera la clef 3G s'ils ont une réception GSM ou la réception par satellite, moins pratique, pas vraiment illimitée et nettement plus chère).

Sur les sites de Niverlan et Nivertel (soit dit en passant, sites pas conçus pour être lus en bas débit !) je repère sur leur carte les points hauts. Pas bien indiqués, carte vieille de 3 ans, bref, j'ai dû galérer pour savoir où se situaient ces fameux émetteurs...

Trois fournisseurs d'accès pour le Wimax sont indiqués sur le site : je téléphone et on me répond «tout va bien, vous êtes éligible»... mais par des émetteurs non encore construits, ou pire cachés par des collines ! Certains fournisseurs me confient qu'ils ne connaissent pas du tout notre région!

Méfiant, je vais sur des forums en tapant «wimax» sur le moteur de recherche et je découvre qu'il y a beaucoup de galères dans ce domaine. Je comprends mieux le principe de transmission, et en téléphonant directement aux installateurs des points hauts (Nivertel) j'arrive à la conclusion, en regardant sur une carte d'État Major et surtout avec des jumelles depuis chez moi, que l'émetteur de Corbigny situé derrière le monument de l'Émeraude devrait convenir.

Après m'être assuré que cet émetteur était bien en service, je m'inscris chez un fournisseur et 10 jours après, je reçois le colis contenant l'antenne-modem. J'essaye provisoirement en l'installant sur une barre de fenêtre au premier étage et, heureusement, les indications étant claires, trois minutes après, une série de bips comme une sonnerie de téléphone se fait entendre. Configuration du réseau local comme indiqué et mot de passe et... miracle, ça fonctionne immédiatement : on peut surfer comme, et aussi vite qu'en ADSL.

En testant sur des sites spécialisés je trouve 2.04 Mb/s maxi en réception et presque 512 Kb/s en émission. Le Wimax peut donc fonctionner d'une façon très efficace. Il est totalement indépendant d'une ligne téléphonique. Je peux enfin faire de la télétransmission Sesam Vitale pour ma profession dans des conditions satisfaisantes et réceptionner de grosses images ou des clips vidéos ainsi que me servir d'une webcam. ■



### POUR UN «HAUT DÉBIT DES CHAMPS» : L'ENGAGEMENT DU CG DE LA NIÈVRE

Pour permettre le développement d'Internet en zone rurale, la Nièvre s'est engagé dans la construction d'une infrastructure d'accès au très haut débit. Nous avons demandé à Jean-Louis Rollot, conseiller général en charge de ce dossier, de nous expliquer pourquoi :

Jean-Louis Rollot : *«L'absence de réponse des opérateurs privés, notamment dans les zones rurales, a été le déclic d'une réflexion sur l'aménagement numérique du département. Sans intervention publique, nous en serions encore au « haut débit des villes et bas débit des champs ». Il était de notre responsabilité d'élus de trouver une solution pour que vivent nos territoires ruraux et pour muscler l'attractivité du département.»*

MN : Quels arguments avez-vous présenté pour convaincre les élus du département ?

JLR : *«Je ne suis pas seul porteur de cette décision. Avec des amis conseillers généraux mais aussi avec l'Agglomération de Nevers, nous avons réfléchi à un moyen de rompre avec la fracture numérique dans le but de doper le développement économique, social et culturel de nos territoires. Il fallait donc penser une solution globale, pérenne, fiable, cohérente et neutre. La solution «réseau haut débit d'initiative publique» a été retenue comme la plus pertinente. De même que nous avons voulu la confier à une structure totalement dédiée (le Syndicat Mixte Ouvert Niverlan), ce qui garantissait le suivi, le contrôle et la veille technologique du projet. La même réflexion a conduit au choix de la formule juridique de la «délégation de service public» pour construire et commercialiser le réseau. Nous avons reçu 10 candidatures et nous avons retenu celle du Groupe Axione Infrastructures. Il existe à ce jour plus de 100 «réseaux ouverts d'initiative publique» en France.»*

MN : D'un point de vue technique, qu'est-ce qui a changé avec l'arrivée de la boucle locale ?

JLR : *«Avant le projet Niverlan, un seul central téléphonique était dégroupé par France Télécom (Nevers Lavoir) et une petite partie des habitants de Cosnes et de Nevers avait accès au triple play\*. Aujourd'hui, il existe une dorsale de 570 km de fibre optique reliant 38 centraux téléphoniques dégroupés donc ouverts à la concurrence des fournisseurs d'accès, 48 zones d'activité, 160 sites majeurs avec la possibilité de raccorder près de 600 entreprises proches de cette dorsale. La technologie WiMax complète le dispositif ; nous avons ainsi déployé 52 stations de base WiMax (il en était initialement prévu 32) permettant aux orphelins du haut débit d'accéder à des offres Internet 2 Mbit/s. Il existe encore quelques poches d'inéligibilité car le relief nivernais n'aide pas mais NiverTel recherche activement des solutions adaptées. Il faut juste encore un peu de patience. Aujourd'hui, près de la moitié des foyers nivernais ont accès au triple play\*.»*



MN : Pourquoi ne pas avoir attendu que les opérateurs de télécommunication français fassent l'implantation du très haut débit eux-mêmes ?

JLR : *«Les opérateurs sont des entreprises privées et à ce titre, elles ne recherchent logiquement à développer leur activité que dans les zones rentables pour elles. Si la loi a permis aux collectivités de se substituer à France-Télécom pour déployer un réseau d'initiative publique, c'est bien que la carence de la réponse privée était criante.»*

MN : Que va apporter ce réseau à la Nièvre ?

JLR : *«La Nièvre compte parmi les collectivités locales les plus avancées sur l'architecture du réseau. La présence d'un réseau public haut débit doit permettre aux entreprises existantes de se maintenir en Nièvre et à d'autres de venir s'y installer. Mais cela ne se fera pas tout seul. Par exemple, le « bureau virtuel » n'est pas encore un applicatif répandu dans les collectivités locales ou les entreprises. Il reste beaucoup de chemin à faire encore mais il sera facilité si les conditions d'une adhésion à ce réseau public sont remplies ...»*

MN : Comment voyez-vous l'avenir ?

JLR : *«La durée de la concession est de 20 ans. J'espère que nous ne mettrons pas tant de temps pour faire arriver la fibre chez tous les Nivernais... Une Nièvre à la pointe du numérique et, dans les temps proches, le très haut débit dans les agglomérations, ce n'est pas fou mais... raisonnable et réalisable !» ■*

\* Le «triple play» est un bouquet de trois services dans le même forfait : internet, téléphone et télévision numérique ; pour y avoir accès, il faut disposer d'un débit d'au moins 8Mb/s, ce qui est possible avec la fibre optique mais malheureusement pas pour le moment avec le Wimax.

